

## Des évêques devant le Sénat

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 11 février 2019



Des représentants de la Conférence des Évêques de France seront auditionnés mardi par la mission du Sénat sur les "infractions sexuelles" commises sur des mineurs dans différentes institutions.

Mgr **Luc Crépy**, évêque du Puy-en-Velay et président de la cellule permanente de lutte contre la pédophilie de la CEF, doit témoigner à partir de 16h30.

Mgr **Olivier Ribadeau Dumas**, secrétaire général et porte-parole de la CEF et **Ségolaine Moog**, déléguée de la CEF pour la lutte contre la pédophilie, doivent également être auditionnés demain.

Jeudi, ce seront des représentants de la Fédération protestante de France, puis des représentants du Conseil français du culte musulman (CFCM), qui seront reçus au Sénat.

Le Père **Vignon**, co-auteur du livre "Plus jamais ça !" et qui avait appelé à la démission du cardinal **Barbarin**, [a déjà été entendu le 06 février](#), avec **Isabelle de GAULMYN**, rédactrice en chef au journal La Croix et récemment condamnée dans son procès contre Le Salon beige ; **Catherine BONNET**, ancien membre de la commission vaticane chargée de lutter contre la pédophilie dans l'Église ; Sœur **Véronique MARGRON**, théologienne, présidente de la Conférence des religieuses et religieux en France (Corref) ; le Père **Stéphane JOULAIN**, père

blanc, psychothérapeute spécialisé dans le traitement des abus sexuels. Ce fut un véritable procès à charge contre l'Eglise.

Jeudi 7 février, la mission commune d'information a entendu :

- **Alain CHRISTNACHT**, président de la commission nationale chargée de conseiller les évêques dans l'évaluation des situations de prêtres ayant commis des actes répréhensibles, et Mme **Annick Feltz**, magistrate honoraire ;
- **Jean-Marc SAUVÉ**, président, et **Alain CORDIER**, membre de la commission d'enquête indépendante sur les abus sexuels sur mineurs commis au sein de l'Église catholique.
- **François DEVAUX** et **Alexandre HEZEZ**, de l'association "La parole libérée".